



CNW

CLUB NAUTIQUE De WIMEREUX

NORTH SEA CUP 27 et 28 JUIN 2009

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1.** les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe "B", les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.2.** les règlements fédéraux.
- 1.3.** En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1** La régate est ouverte à toutes les planches des classes "**B 293 – Formula Windsurfing – Formula Expérience – Raceboard – RS:X – Hybride**"

Les planches admissibles peuvent s'inscrire par courrier, ou par mail (cnw@wanadoo.fr) en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagnées des frais d'inscription requis, à:

CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX

Boulevard Thiriez – Digue de Mer

62930 WIMEREUX, au plus tard pour le 20 Juin 2009.

- 3.3** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée,
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
- le certificat de jauge ou de conformité,

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
TOUTES	25 €

(Ce prix inclus le repas de samedi soir, et le petit déjeuner du dimanche matin pour les coureurs et les accompagnants.

Pour les autres personnes il sera demandé une participation de 5€.)

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription : le 27 Juin de 11h00 à 13h30

5.2. Contrôle des Voiles: Le 27 Juin de 11h00 à 14h00

5.3. Jours de course : Le 27 Juin : Premier signal d'avertissement 14h30.
Le 28 Juin : Premier signal d'avertissement 10h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Carré, avec une boucle intérieure pour les B 293,
: Carré avec boucle extérieure pour les Raceboard, RSX, et Hybrides,
: Carré double pour les Formula.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : "3"
Si plus de trois courses sont validées la course la moins bonne sera retirée.
Si plus de 7 courses sont validées, les deux moins bonnes courses seront retirées.

10. PRIX

Deux "Gros lots" seront tirés au sort parmi les coureurs présents lors du repas du Samedi 27 au soir.
Remise des prix de l'étape de Wimereux et du classement final le Dimanche 28 à partir de 16h30.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

12. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve, à utiliser et montrer à quel que moment que ce soit, des photos en mouvements ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée: "**NORTH SEA CUP Finale de Wimereux**" à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX

**Boulevard Thiriez – Digue de Mer
62930 WIMEREUX.**

Tel: 03 21 83 18 54 - Fax: 03 21 32 59 47

Mail: cnw@wanadoo.fr

14.1 Si les conditions météorologiques le permettent un parcours slalom sera mis en place pour les F 42 et B 283.